

DIRECTION DE L'INGENIERIE



DÉPARTEMENT DES OUVRAGES D'ART
Division Expertise et Travaux

6, Avenue François Mitterrand
93574 La Plaine St Denis Cedex

TEL : FT - 01 41 62 03 73 - SNCF - 29 03 73
FAX : FT - 01 41 62 48 79 - SNCF - 29 48 79

Affaire suivie par : M.BARCIET
☎ : 01 41 62 04 89
✉ : 01 41 62 48 84
✉ : richard.barciet@sncf.fr

Société AXTER
1, rue Joseph COSTE
59552 COURCHELETTES

A l'attention de M. Q. DURNEZ

V/RÉF :
N/RÉF : IG.OA/Exp/ N1J5/Envoi PV AXTER02/ **3948** /2008
OBJET : L.A ETANCHEITE

PARIS, LE **21 OCT. 2008**

Monsieur,

Comme suite à votre lettre du 22 août 2008, un essai de poinçonnement dynamique sous ballast, dont vous trouverez ci-joint le procès-verbal, a été réalisé à votre demande au laboratoire SNCF de VITRY sur SEINE sur un complexe " Non Adhérents" de votre gamme de produit :

- COLETANCHE RAIL : composé : d'une chape géomembrane bitumineuse de 5,3 mm de COLETANCHE NTP4 entre deux géotextiles anti-poinçonnant TENCATE BIDIM 1000gr/m² (dessus) et un TENCATE BIDIM 700gr/m² (dessous).

. Le résultat de l'essai de poinçonnement dynamique sous ballast est satisfaisant, je vous informe que votre complexe COLETANCHE RAIL de type NON ADHERENT satisfait aux spécifications de la SNCF.

J'avise par ailleurs de cette décision les services concernés de la SNCF.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le responsable de l'affaire


Marc JERRAM.

PIÈCES JOINTES : Procès verbal n°: AXTER/PV2008-02



COPIES SANS PIÈCE JOINTE À :

- **IG.OA.EX T : (M. JL MARTIN)**